

Mozambique

Categories : [Gestion de Portefeuille](#)

Date : vendredi 6 janvier 2017

Ce pays applique un système de DIU due 5 ans après la date d'enregistrement de la marque, puis tous les 5 ans après chaque renouvellement.

Attention en cas de désignation postérieure, la DIU est due 5 ans après la date d'inscription, puis tous les 5 ans après chaque renouvellement.

Exemples :

- marque enregistrée en 2006, la DIU est due en 2011, puis 2021, 2031...
- marque enregistrée en 2006, ayant fait l'objet d'une désignation en 2008, DIU due en 2013, puis 2023
- marque enregistrée en 2006, ayant fait l'objet d'une désignation en 2012, DIU due en 2021.